

France-La Trinité: School-meal services
OJ S 64/2016 01/04/2016
Contract notice
Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de la Trinité
Postal address: 19 rue Hôtel de Ville
Town: La Trinité
Postal code: 06340
Country: France
For the attention of: M. Billon Eric, responsable des marchés

Internet address(es):

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Fourniture et livraison de repas en liaison froide, pour les différents sites de restauration de la commune.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Ville de La Trinité, 06340 La Trinité.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La consultation est passée sous la forme d'une procédure adaptée en application des articles 30 (régime assoupli), du code des marchés publics. Le marché revêt le caractère d'un marché de fournitures et de prestations de services au sens de l'article 1er du code des marchés publics. La consultation porte sur les prestations désignées ci-après:

Le présent marché a pour objet les prestations de fourniture, de livraison de denrées et de repas en liaison froide, ainsi que des pique-niques aux enfants et adultes des écoles maternelles et élémentaires, des accueils de loisirs du Mercredi, des petites et grandes vacances, conformément aux dispositions de l'article premier du cahier des clauses administratives particulières du présent marché.

II.1.6. CPV code(s)

55523100 School-meal services, 55521200 Meal delivery service

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

A titre indicatif les prestations servies en 2015 sont respectivement de:

Nombre de repas en liaison froide: 116 200 repas (41 840 repas maternels, 62 390 repas élémentaires, et 11 970 adultes.

Dans ces 116 200 repas sont inclus les accueils de loisirs du mercredi, des petites et grandes vacances, ainsi que le personnel adultes.

Le nombre de goûters distribués pendant les centres de loisirs 10 000 environs

le nombre de pique-niques: entre 4 000 et 4 500 par an.

Estimated value excluding VAT: 369 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.9.2016. Completion 31.8.2017

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Conformément à l'article 46 du code des marchés publics, le candidat retenu devra produire les certificats et attestations fiscaux et sociaux dans un délai de dix jours francs à compter de la réception de la demande du représentant du pouvoir adjudicateur.

Les documents mentionnés à l'article D 8222-5 du code du travail. Ces pièces seront à produire tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché (imprimé DC 6 version octobre 2008);

les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (imprimé Dc7)

En application du décret n° 2014-1097 du 26.9.2014 portant mesures de simplification, applicables aux marchés publics, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Pour les entreprises créées postérieurement au 1.1.2016, le récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises se substituera aux attestations fiscales et sociales demandées ci-dessus.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations seront payées au prestataire mensuellement après service fait sur présentation d'une facture détaillée par virement administratif dans un délai de trente (30) jours à compter de la présentation d'une facture détaillée, conformément à l'article 98 du code des marchés publics (modifié par le décret n° 2011-1000 du 25.8.2011).

Les modalités d'application de l'article en question sont précisées par le décret n° 2013-269 du 29.3.2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique

les conditions de mise en oeuvre du délai maximum de paiement sont celles énoncées par la loi n° 2013-100 du 28.1.2013 et le décret n° 2013-269 du 29.3.2013.

Le taux des intérêts moratoires prévu à l'article 8 du décret précité est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points de pourcentage.

En vertu de l'article 40 de la loi du 28.1.2013, le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 EUR conformément à l'article 9 du décret du 29.3.2013.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

— en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Lettre de candidature ou d'habilitation du mandataire par ses co-traitants Dc1 mentionnant en cas de marché alloti le ou les lots pour le(s)quel(s) le candidat soumissionne

Déclarations sur l'honneur attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics (ou Dc1)

Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire Dc2 ou renseignements équivalents:

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquels se réfère le marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles;

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquels se réfère le marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années;

présentation d'une liste des principales prestations exécutées au cours des 3 dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité de l'offre. Weighting 60

2. Montant de l'offre. Weighting 30

3. Moyens mis à disposition et communication. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2016-02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 28.4.2016 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.5.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les candidats ne peuvent pas recourir à des modes différenciés de transmission pour la candidature et pour l'offre. Les candidats présenteront leur réponse dans un fichier comprenant à la fois les documents relatifs à la candidature et ceux relatifs à l'offre.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant: <https://www.marches-securises.fr> Le niveau de sécurité requis par le profil d'acheteur est le niveau ** du RGS

En conséquence, le certificat de signature du candidat devra être d'un niveau au moins équivalent, les certificats de signature d'un niveau inférieur ne pourront être acceptés.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Chaque transmission dématérialisée fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Contraintes informatiques

Tout document ou support électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique est détecté par le pouvoir adjudicateur sera réputé n'avoir jamais été reçu. Aussi,

il est conseillé aux candidats d'utiliser un antivirus régulièrement mis à jour.

Par ailleurs, afin d'empêcher la diffusion des virus informatiques, les candidats ne doivent utiliser ni les exécutables (notamment les «Exe»), ni les «Macros».

Les formats de fichiers acceptés par le pouvoir adjudicateur sont les suivants: «.Doc», «.Xls», «.Ppt», «.Zip», «.Pdf».

Dispositions relatives à la signature électronique

Les documents relatifs à la candidature et les actes d'engagement envoyés sur support physique électronique ou transmis par voie électronique seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 48 du code des marchés publics.

Les formats de signature acceptés sont les formats Xades, Pades, Cades.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la signature numérisée (numérisation d'un document papier avec signature manuscrite) n'a pas la valeur d'une signature électronique. La signature numérisée n'est admissible que pour les documents qui ne sont pas produits et signés par les candidats eux-mêmes.

Dispositions relatives à la copie de sauvegarde

En cas de transmission dématérialisée, une copie de sauvegarde établie sur support papier ou sur support physique électronique peut être envoyée ou remise par le candidat.

Si le support physique est le support papier, la signature est manuscrite. Si le support est de nature électronique, la signature est électronique.

La copie de sauvegarde n'est recevable que si les deux conditions suivantes sont remplies:

- elle est parvenue à destination dans le délai fixé pour la remise des offres;
- elle est placée dans un pli scellé portant, outre les mentions exigées aux articles ci-dessus, la mention lisible « copie de sauvegarde » ;

La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans l'un des cas suivants:

- la candidature et l'offre transmises par voie électronique sont infectées par un virus;
- la candidature et l'offre transmises par voie électronique ne peuvent pas être ouvertes;
- la copie de sauvegarde est parvenue dans le délai de dépôt des offres à contrario de la réponse transmise par voie électronique;

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 29.3.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nice

Postal address: 33 boulevard Franck Pilatte

Town: Nice

Postal code: 06300

E-mail: greffe.ta-nice@juradm.fr

Telephone: +33 492041313

Fax: +33 493557831

Body responsible for mediation procedures

Official name: Greffe du tribunal administratif de Nice

Postal address: 33 boulevard Franck Pilatte

Town: Nice

Postal code: 06300

E-mail: greffe.ta-nice@juradm.fr

Telephone: +33 492041313

Fax: +33 493557831

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: En application du décret n° 2009-1456 du 27.11.2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, le présent marché pourra faire l'objet:

— a tout moment, d'une procédure de conciliation;

— d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée;

D'un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat

— d'un référé contractuel à partir de la signature du contrat,

'Un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Nice

— d'Un recours de pleine juridiction auprès du tribunal administratif de Nice contestant la validité du contrat;

— d'Un déféré préfectoral sur demande (art. L.2131-8 du CGCT;

Enfin, d'une manière générale, toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Nice si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.3.2016